

NORME
INTERNATIONALE

ISO/CEI
8823-1

Deuxième édition
1994-12-15

**Technologies de l'information —
Interconnexion de systèmes ouverts
(OSI) — Protocole de présentation en
mode connexion: Spécification du
protocole**

[ISO/IEC 8823-1:1994](https://standards.iso.org/iso/standards.html)

<https://standards.iso.org/iso/standards.html> *Information technology — Open Systems Interconnection —
Connection-oriented presentation protocol: Protocol specification*



Numéro de référence
ISO/CEI 8823-1:1994(F)

Sommaire

	<i>Page</i>
1	1
2	1
2.1	2
2.2	2
2.3	2
SECTION 1 – CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	3
3	3
3.1	3
3.2	3
3.3	3
3.4	4
3.5	4
4	5
4.1	5
4.2	5
4.3	5
5	6
5.1	6
5.2	6
5.3	6
5.4	6
5.5	6
SECTION 2 – SPÉCIFICATION DU PROTOCOLE DE PRÉSENTATION	7
6	7
6.1	7
6.2	8
6.3	15
6.4	15
6.5	17

© ISO/CEI 1994

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

ISO/CEI Copyright Office • Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Version française tirée en 1995

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

ISO/IEC 8823-1:1994

La Norme internationale ISO/CEI 8823-1 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 21, *Interconnexion des systèmes ouverts, gestion des données et traitement distribué ouvert*, en collaboration avec l'IUT-T. Le texte identique est publié en tant que Recommandation IUT-T X.226.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 8823:1988), et est une consolidation de la première édition et de l'Amendement 5:1992.

L'ISO/CEI 8823 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) — Protocole de présentation en mode connexion*:

- *Partie 1: Spécification du protocole*
- *Partie 2: Proforme de déclaration de conformité d'une mise en œuvre du protocole*

Les annexes A et B font partie intégrante de la présente partie de l'ISO/CEI 8823. L'annexe C est donnée uniquement à titre d'information.

6.6	Transfert d'informations	19
6.7	Manipulation de jetons	21
6.8	Synchronisation et resynchronisation	21
6.9	Signalisation d'anomalie	24
6.10	Gestion d'activité	24
7	Application des PPDU sur le service de session	25
7.1	Etablissement de connexion	25
7.2	Libération normale de connexion	27
7.3	Libération anormale de connexion	28
7.4	Modification de contextes	29
7.5	Transfert d'informations	29
7.6	Manipulation de jetons	30
7.7	Synchronisation	31
7.8	Resynchronisation	31
7.9	Signalisation d'anomalie	32
7.10	Gestion d'activité	32
8	Structure et codage des PPDU	33
8.1	Considérations générales	33
8.2	Structure des valeurs du paramètre données de l'utilisateur du service de session	33
8.3	Codage des valeurs du paramètre données de l'utilisateur du service de session	39
8.4	Codage des valeurs du type données de l'utilisateur	39
8.5	Règles d'extensibilité pour le mode normal	40
IT-1 STANDARD PREVIEW		
(standards.iteh.ai)		
SECTION 3 – CONFORMITÉ		
9	Conformité	40
9.1	Conformité dynamique	40
9.2	Conformité statique	41
9.3	Déclaration de conformité d'une instance de protocole	41
10	Priorité	41
Annexe A – Tables d'états		
A.1	Considérations générales	42
A.2	Notation utilisée dans les tables d'états	42
A.3	Conventions relatives au contenu des tables d'états	42
A.4	Actions effectuées par la PPM	43
A.5	Définition des ensembles et des variables	43
A.6	Relations avec le service de session	44
Annexe B – Enregistrement des syntaxes de transfert		
B.1	Introduction	59
B.2	Procédures d'enregistrement	59
B.3	Forme d'enregistrement d'une syntaxe de transfert	59
Annexe C – Corrections et améliorations apportées à la Rec. UIT-T X.226 ISO/CEI 8823-1		
		61

Introduction

La présente Recommandation UIT-T | Norme internationale fait partie d'une famille de Recommandations | Normes internationales élaborées pour faciliter l'interconnexion des équipements informatiques. Elle fait partie d'un ensemble de Recommandations | Normes internationales dont les relations sont définies par le modèle de référence pour l'interconnexion de systèmes ouverts, dit modèle OSI (Rec. UIT-T X.200 | ISO/CEI 7498). Ce modèle de référence divise le domaine de la normalisation en vue de l'interconnexion en une série de couches de spécifications dont chacune est d'une taille maîtrisable.

La présente Recommandation UIT-T | Norme internationale spécifie un codage commun et un certain nombre d'unités fonctionnelles d'éléments de procédure de protocole de présentation à utiliser pour répondre aux besoins de l'utilisateur du service de présentation. Le propos est d'avoir un protocole de présentation qui soit simple, mais suffisamment général pour répondre à toute la gamme des besoins des utilisateurs du service de présentation, sans restreindre les extensions futures.

L'objectif principal de la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale est de fournir un ensemble de règles de communication exprimées en termes de procédures à mettre en œuvre par des entités de présentation homologues au moment de la communication. Ces règles de communication sont prévues pour fournir une base solide de développement, répondant à plusieurs objectifs:

- a) servir de guide aux concepteurs et aux réalisateurs;
- b) être utilisée pour les tests et à l'occasion de l'acquisition d'équipements;
- c) faire partie d'accord pour l'admission des systèmes dans l'environnement des systèmes ouverts;
- d) permettre une meilleure compréhension de l'OSI.

Comme il est prévu que les premiers utilisateurs de la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale seront des concepteurs et des réalisateurs d'équipements, elle comporte sous forme de notes ou d'annexe, des conseils pour la réalisation des procédures qui sont décrites.

Il n'a pas encore été possible d'élaborer une norme de produit, spécifiant un ensemble de tests objectifs de conformité à la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale. Toutefois, elle comporte une section traitant de la conformité des équipements déclarés mettre en œuvre les procédures qu'elle spécifie. Il convient de signaler que la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale ne spécifie aucun test permettant de démontrer cette conformité, et ne peut donc pas être considérée comme une norme de produit complète. Les variantes et options autorisées par la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale sont essentielles pour qu'un service de présentation puisse être fourni à une large gamme d'applications. Une réalisation de système ne respectant que des conditions minimales de conformité ne conviendra donc pas à toutes les circonstances possibles d'utilisation. Il est donc nécessaire d'accompagner toute référence à la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale d'indications sur les options fournies ou requises, ou sur l'objectif prévu, justifiant le choix de ces dernières ou leur utilisation.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 8823-1:1994

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd63b6ec-620b-43b8-874c-6aeac91f96ab/iso-iec-8823-1-1994>

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION — INTERCONNEXION DE SYSTÈMES OUVERTS (OSI) — PROTOCOLE DE PRÉSENTATION EN MODE CONNEXION: SPÉCIFICATION DU PROTOCOLE

1 Domaine d'application¹⁾

1.1 La présente Recommandation UIT-T | Norme internationale spécifie:

- a) les procédures de transfert de données et d'informations de contrôle d'une entité de présentation à son homologue;
- b) les moyens pour sélectionner, à l'aide d'unités fonctionnelles, les procédures devant être utilisées par les entités de présentation;
- c) la structure et le codage des unités de données de protocole de présentation utilisées pour le transfert de données et d'informations de contrôle.

Les procédures sont définies en termes:

- d) d'interactions entre entités de présentation homologues, par échange d'unités de données de protocole de présentation;
- e) d'interactions entre une entité de présentation et l'utilisateur du service de présentation du même système, par échange de primitives du service de présentation;
- f) d'interactions entre une entité de présentation et le fournisseur du service de session, par échange de primitives du service de session.

1.2 Ces procédures sont définies dans le texte principal de la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale, complété par des tables d'états dans l'Annexe A.

1.3 Ces procédures sont applicables à des instances de communication entre systèmes qui utilisent la couche présentation du modèle de référence OSI et qui désirent s'interconnecter dans un environnement OSI.

1.4 La présente Recommandation UIT-T | Norme internationale spécifie également les critères de conformité de systèmes mettant en œuvre ces procédures; mais elle ne spécifie pas de tests pouvant servir à prouver cette conformité.

2 Références normatives

Les Recommandations UIT-T et les Normes internationales suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toutes Recommandations et Normes internationales sont sujettes à révision et les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des Recommandations et Normes internationales indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur. Le Secrétariat de l'UIT-T tient à jour une liste des Recommandations UIT-T en vigueur.

¹⁾ La mise en œuvre ainsi que l'utilisation de la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale pour l'interconnexion de systèmes ouverts nécessitent l'attribution publique de valeurs du type OBJECT IDENTIFIER de l'ASN.1 dans le cadre des spécifications de syntaxes abstraites et de syntaxes de transfert. La spécification et la dénomination publiques de syntaxes abstraites et de syntaxes de transfert peuvent se faire dans des normes ISO, des Recommandations UIT-T, ou selon des mécanismes répertoriés par les procédures des organismes d'enregistrement. Une spécification des procédures utilisées par les organismes d'enregistrement est donnée dans l'Annexe B.

2.1 Recommandations UIT-T | Normes internationales identiques

- Recommandation UIT-T X.200 (1994) | ISO/CEI 7498:1994, *Technologie de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Modèle de référence de base: Le modèle de référence de base.*
- Recommandation UIT-T X.215 (1994) | ISO/CEI 8326:1994, *Technologie de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Définition du service de session de base.*
- Recommandation UIT-T X.246 (1994) | ISO/CEI 8823-2:1994, *Technologie de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Protocole de présentation en mode connexion: Formulaire de déclaration de conformité d'une instance de protocole.*
- Recommandation UIT-T X.680 (1994) | ISO/CEI 8824-1:1994, *Technologie de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Notation de syntaxe abstraite numéro un: Spécification de la notation de base.*
- Recommandation UIT-T X.690 (1994) | ISO/CEI 8825-1:1994, *Technologie de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Règles de codage de l'ASN.1: Spécification des règles de codage de base, des règles de codage canoniques et des règles de codage distinctives.*
- Recommandation UIT-T X.216 (1994) | ISO/CEI 8822:1994, *Technologie de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Définition du service de présentation.*
- Recommandation UIT-T X.660 (1992) | ISO/CEI 9834-1:1993, *Technologie de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Procédures pour le fonctionnement des autorités d'enregistrement OSI: Procédures générales.*
- Recommandation UIT-T X.210 (1993) | ISO/CEI 10731:1994, *Technologie de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Modèle de référence de base: Conventions pour la définition des services de l'interconnexion de systèmes ouverts.*

iTeh STANDARD PREVIEW

(www.iteh.ai)

ISO/IEC 8823-1:1994

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f163b6ec-620b-43b8-874c-6acac91f96ab/iso-iec-8823-1-1994>

2.2 Paires de Recommandations UIT-T | Normes internationales équivalentes par leur contenu technique

- Recommandation UIT-T X.208 (1992), *Interconnexion de systèmes ouverts – Spécification de la notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1).*

ISO/CEI 8824:1990, *Systèmes de traitement de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Spécification de la notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1).*
- Recommandation UIT-T X.209 (1992), *Interconnexion de systèmes ouverts – Spécification des règles de codage de base pour la notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1).*

ISO/CEI 8825:1990, *Systèmes de traitement de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Spécification des règles de codage de base pour la notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1).*
- Recommandation UIT-T X.650 (1992), *Interconnexion de systèmes ouverts – Modèle de référence de base pour la dénomination et l'adressage.*

ISO/CEI 7498-3:1989, *Systèmes de traitement de l'information – Interconnexion de systèmes ouverts – Modèle de référence de base – Partie 3: Dénomination et adressage.*

2.3 Références additionnelles

- Recommandation X.410 du CCITT (1984), *Systèmes de messagerie: Opérations distantes et serveur de transfert fiable.*

SECTION 1 – CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

3 Définitions**3.1 Définitions du modèle de référence**

La présente Recommandation UIT-T | Norme internationale est fondée sur les concepts élaborés dans la Rec. UIT-T X.200 | ISO/CEI 7498 et utilise les termes suivants, qui en dérivent:

- a) connexion de présentation;
- b) couche présentation;
- c) unité de données de protocole de présentation;
- d) service de présentation;
- e) point d'accès au service de présentation;
- f) unité de données du service de présentation;
- g) information de contrôle du protocole de présentation;
- h) connexion de session;
- i) couche session;
- j) point d'accès au service de session;
- k) unité de données du service de session;
- l) fournisseur du service de session;
- m) syntaxe de transfert.

STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.2 Définitions des conventions de service

IEC 8823-1:1994
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd63b6ec-620b-43b8-874c-0acac7196ab/iso-iec-8823-1-1994>

La présente Recommandation UIT-T | Norme internationale utilise les termes suivants définis dans la Rec. UIT-T X.210 | ISO/CEI 10731, tels qu'ils s'appliquent dans la couche présentation:

- a) utilisateur du service;
- b) fournisseur du service;
- c) primitive de service;
- d) demande;
- e) indication;
- f) réponse;
- g) confirmation;
- h) service de type non confirmé;
- i) service de type confirmé;
- j) service de type à l'initiative du fournisseur.

3.3 Définitions relatives à la dénomination et à l'adressage

La présente Recommandation UIT-T | Norme internationale utilise les termes suivants, définis dans la Rec. UIT-T X.650 | ISO/CEI 7498-3:

- a) adresse de session;
- b) adresse de présentation;
- c) sélecteur de présentation.

3.4 Définitions du service de présentation

La présente Recommandation UIT-T | Norme internationale est également fondée sur des concepts élaborés dans la Rec. UIT-T X.216 | ISO/CEI 8822 et utilise les termes suivants, qui y sont définis:

- a) syntaxe abstraite;
- b) nom de syntaxe abstraite;
- c) nom de syntaxe de transfert;
- d) valeur de données de présentation;
- e) contexte de présentation;
- f) ensemble des contextes définis;
- g) ensemble des contextes définis entre activités;
- h) contexte par défaut;
- i) unité fonctionnelle;
- j) mode X.410-1984;
- k) mode normal.

3.5 Définitions du protocole de présentation

Pour les besoins de la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent:

3.5.1 initiative locale: Décision prise par un système à propos d'aspects de son comportement dans la couche présentation, qui ne sont pas couverts par les spécifications de la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale.

3.5.2 unité de données de protocole de présentation valide: Unité de données de protocole de présentation dont la structure et le codage sont conformes aux spécifications de la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale.

3.5.3 unité de données de protocole de présentation non valide: Unité de données de protocole de présentation dont la structure et le codage ne sont pas conformes aux spécifications de la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale.

3.5.4 erreur de protocole: Situation se présentant quand une unité de données de protocole est utilisée de façon non conforme aux procédures définies dans la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale.

3.5.5 identificateur initial d'activité: Attribut d'une activité en cours. Si l'activité a été lancée en utilisant le service P-ACTIVITY-START (lancement d'activité de présentation), c'est la valeur du paramètre identificateur d'activité des primitives de service de demande et d'indication; si l'activité a été reprise en utilisant le service P-ACTIVITY-RESUME (reprise d'activité de présentation), c'est la valeur du paramètre identificateur de l'ancienne activité des primitives de service de demande et d'indication.

3.5.6 autodélimitante: Attribut d'une syntaxe de transfert; indique que dans cette syntaxe, la fin de chaque valeur peut être déterminée par des moyens propres à la syntaxe.

3.5.7 identificateur de contexte de présentation: Identificateur d'un contexte de présentation spécifique. Cet identificateur est unique au cours d'une connexion de présentation et connu des deux machines protocole de présentation. Le contexte par défaut n'a pas d'identificateur de contexte de présentation associé.

3.5.8 identificateur de point de synchronisation: Numéro de série de point de synchronisation, si l'unité fonctionnelle de gestion d'activité de session n'a pas été adoptée; ou couple formé du numéro de série de point de synchronisation et de l'identificateur initial de l'activité en cours, si l'unité fonctionnelle de gestion d'activité de session a été adoptée. L'ordre des identificateurs de point de synchronisation est défini comme étant l'ordre de leurs composants numéro de série de point de synchronisation.

3.5.9 initiateur: Machine protocole de présentation qui lance l'établissement de connexion de présentation.

3.5.10 répondeur: Machine protocole de présentation qui répond à une proposition d'établissement de connexion de présentation.

- 3.5.11 demandeur:** Machine protocole de présentation qui lance une action déterminée.
- 3.5.12 accepteur:** Machine protocole de présentation qui accepte une action déterminée.
- 3.5.13 syntaxe de transfert alignée en octets:** Syntaxe de transfert dans laquelle toutes les séquences binaires utilisées pour représenter les valeurs de données de présentation sont des multiples de huit éléments binaires.
- 3.5.14 syntaxe de transfert autodélimitante:** Syntaxe de transfert dans laquelle les règles qui régissent la formation des séquences binaires utilisées pour représenter les valeurs de données de présentation permettent à un décodeur (dans tous les cas) de déterminer la fin de la séquence binaire indépendamment du mode d'acheminement de celle-ci.

4 Abréviations

Pour les besoins de la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale, les abréviations suivantes sont utilisées.

4.1 Unités de données

PPDU	Unité de données de protocole de présentation (<i>presentation-protocol-data-unit</i>)
PSDU	Unité de données du service de présentation (<i>presentation-service-data-unit</i>)
SSDU	Unité de données du service de session (<i>session-service-data-unit</i>)

4.2 Types d'unités de données de protocole de présentation

PPDU AC	PPDU de modification de contextes (<i>alter context PPDU</i>)
PPDU ACA	PPDU d'accusé de réception de modification de contextes (<i>alter context acknowledge PPDU</i>)
PPDU ARP	PPDU de terminaison anormale par le fournisseur (<i>abnormal release provider PPDU</i>)
PPDU ARU	PPDU de terminaison anormale par l'utilisateur (<i>abnormal release user PPDU</i>)
PPDU CP	PPDU de connexion de présentation (<i>connect presentation PPDU</i>)
PPDU CPA	PPDU d'acceptation de connexion de présentation (<i>connect presentation accept PPDU</i>)
PPDU CPR	PPDU de refus de connexion de présentation (<i>connect presentation reject PPDU</i>)
PPDU RS	PPDU de resynchronisation (<i>resynchronize PPDU</i>)
PPDU RSA	PPDU d'accusé de réception de resynchronisation (<i>resynchronize acknowledge PPDU</i>)
PPDU TC	PPDU d'informations de capacités (<i>capability data PPDU</i>)
PPDU TCC	PPDU d'accusé de réception d'informations de capacités (<i>capability data acknowledge PPDU</i>)
PPDU TD	PPDU de données de présentation (<i>presentation data PPDU</i>)
PPDU TE	PPDU de données exprès (<i>expedited data PPDU</i>)
PPDU TTD	PPDU de données typées de présentation (<i>presentation typed data PPDU</i>)

4.3 Autres abréviations

ASN.1	Notation de syntaxe abstraite numéro un (voir la Rec. UIT-T X.680 ISO/CEI 8824) (<i>abstract syntax notation one</i>)
DCS	Ensemble des contextes définis (<i>defined context set</i>)
PPCI	Information de contrôle du protocole de présentation (<i>presentation-protocol-control-information</i>)
PPM	Machine protocole de présentation (<i>presentation protocol machine</i>)
PS	Service de présentation (<i>presentation-service</i>)
PSAP	Point d'accès au service de présentation (<i>presentation-service-access-point</i>)
Utilisateur du PS	Utilisateur du service de présentation (<i>presentation-service-user</i>)
SS	Service de session (<i>session-service</i>)
SSAP	Point d'accès au service de session (<i>session-service-access-point</i>)

5 Vue d'ensemble du protocole de présentation

5.1 Service fourni par la couche présentation

Le protocole spécifié dans la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale permet d'assurer le service de présentation défini dans la Rec. UIT-T X.216 | ISO/CEI 8822.

5.2 Service supposé fourni par la couche session

Le protocole spécifié dans la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale suppose l'utilisation du service de session défini dans la Rec. UIT-T X.215 | ISO/CEI 8326.

5.3 Fonctions de la couche présentation

Les fonctions de la couche présentation sont décrites dans le modèle de référence (Rec. UIT-T X.200 | ISO/CEI 7498) et de façon plus détaillée dans la définition du service de présentation (Rec. UIT-T X.216 | ISO/CEI 8822).

5.4 Unités fonctionnelles de présentation

Les unités fonctionnelles sont des regroupements logiques d'éléments de procédure, et sont définies dans la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale à des fins de:

- a) négociation lors de l'établissement de connexion de présentation, en vue de leur utilisation subséquente au cours de la connexion de présentation;
- b) spécification des conditions de conformité.

Le choix des unités fonctionnelles de présentation n'impose aucune contrainte quant au choix des unités fonctionnelles de session devant être accessibles à l'utilisateur du service de présentation. Le choix d'une unité fonctionnelle de session particulière, devant être accessible à l'utilisateur du service de présentation, implique des règles d'interaction entre cette unité fonctionnelle de session et les unités fonctionnelles de présentation adoptées, quelles qu'elles soient, comme spécifié par la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale.

5.4.1 Unité fonctionnelle noyau (standards.iteh.ai)

Cette unité fonctionnelle, qui est toujours disponible, comprend les éléments de procédure de protocole de base, nécessaires à l'établissement d'une connexion de présentation, au transfert de données et à la libération de la connexion de présentation.

NOTE – Il s'agit de l'unité fonctionnelle noyau de présentation; elle assure le transfert des données, quelles que soient les unités fonctionnelles de session qui ont été adoptées, pour les primitives du service de présentation qui admettent des paramètres données de l'utilisateur.

5.4.2 Unité fonctionnelle de gestion des contextes

Cette unité fonctionnelle comprend les services d'addition et de suppression de contextes. Elle est optionnelle et son utilisation est négociable.

5.4.3 Unité fonctionnelle de restauration de contextes

Cette unité fonctionnelle ajoute des fonctions complémentaires de la couche présentation lorsque l'unité fonctionnelle de gestion d'activité de session est adoptée, ou lorsque l'unité fonctionnelle de synchronisation (majeure ou mineure) de session et l'unité fonctionnelle de resynchronisation de session sont toutes deux adoptées. L'unité fonctionnelle de restauration de contextes est optionnelle et son utilisation est négociable; elle n'est disponible que lorsque l'unité fonctionnelle de gestion des contextes est adoptée.

Elle n'est pas disponible lorsque l'unité fonctionnelle de pose de points de synchronisation symétriques de session est adoptée.

5.5 Modèle de la couche présentation

La machine protocole de présentation (PPM) (voir la Note) située dans l'entité de présentation, communique avec l'utilisateur du service de présentation à travers un PSAP, au moyen de primitives du service de présentation comme stipulé dans la définition du service de présentation (Rec. UIT-T X.216 | ISO/CEI 8822). Les primitives du service de présentation entraînent des échanges, ou résultent d'échanges, de PPDU, entre des PPM homologues utilisant une connexion de session. Ces échanges d'éléments de protocole sont effectués à l'aide des services de la couche session, comme stipulé dans la définition du service de session (Rec. UIT-T X.215 | ISO/CEI 8326). Dans certains cas, les primitives du service de présentation sont la cause ou le résultat direct de primitives du service de session.

Les extrémités de connexion de présentation sont identifiées dans les systèmes d'extrémité par un mécanisme interne, dépendant de la réalisation, ce mécanisme étant tel que l'utilisateur du service de présentation et l'entité de présentation peuvent se référer à chacune des connexions de présentation.

La réception d'une primitive de service et les actions qui en découlent sont considérées comme une action indivisible. La réception d'une PDU et les actions qui en découlent sont considérées comme une action indivisible. Le modèle de la couche présentation pour une seule connexion de présentation est représenté à la Figure 1.

NOTE – Une entité de présentation peut comprendre une ou plusieurs PPM.

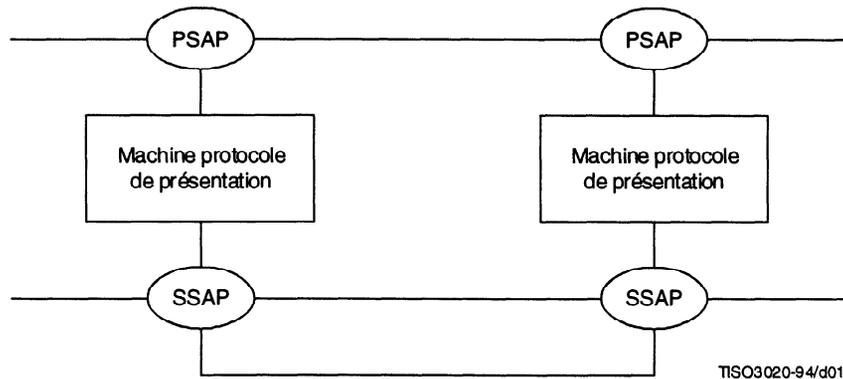


Figure 1 – Modèle de la couche présentation

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 8823-1:1994

SECTION 2 – SPÉCIFICATION DU PROTOCOLE DE PRÉSENTATION

6aeac91f96ab/iso-iec-8823-1-1994

6 Éléments de procédure

A des fins de description, la présente spécification des éléments de procédure utilise un traitement intégré des paramètres des PDU et des paramètres des primitives du service de session. Le présent article n'identifie pas un paramètre comme étant celui d'une PDU ou d'une primitive du service de session: cette distinction est spécifiée à l'article 7. Pour de plus amples informations sur l'utilisation des paramètres, se reporter à la définition du service de présentation (Rec. UIT-T X.216 | ISO/CEI 8822).

6.1 Paramètres donnés de l'utilisateur

La plupart des PDU utilisées dans les procédures du protocole de présentation véhiculent des paramètres donnés de l'utilisateur contenant une ou plusieurs valeurs de données de présentation. La suite de cet article donne les règles de détermination des contextes de présentation selon lesquels les valeurs de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation encadrées) doivent être représentées.

NOTE – La version 1 du service de session impose une limitation de longueur à certains paramètres donnés de l'utilisateur du service de session, en particulier dans le cas d'une primitive S-U-ABORT (coupure par l'utilisateur du service de session). Si la version 1 du service de session est utilisée et que le fournisseur du service de session impose une limitation de longueur à certains paramètres donnés de l'utilisateur du service de session, la PPM refuse toute primitive de demande ou de réponse du service de présentation [sauf la primitive de demande P-U-ABORT (coupure par l'utilisateur du service de présentation), voir 6.4.2.2] comportant un paramètre données de l'utilisateur qui ne s'emboîte pas dans le paramètre données de l'utilisateur du service de session de la primitive du service de session correspondante. La façon dont la PPM en a connaissance relève d'une initiative locale.

6.1.1 Les valeurs de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation encadrées) susceptibles d'être transférées dans le paramètre données de l'utilisateur de la PDU TE (données exprès) doivent toujours être représentées selon le contexte par défaut.

6.1.2 Les valeurs de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation encadrées) des paramètres données de l'utilisateur doivent, sauf pour la PPDU TE, être représentées selon les contextes de présentation déterminés par les règles suivantes:

- a) si le DCS est vide et que la règle d) ne s'applique pas, chaque valeur de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation encadrées) doit être représentée selon le contexte par défaut;
- b) si le DCS n'est pas vide et qu'aucune procédure pouvant modifier son contenu n'est en cours, chaque valeur de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation encadrées) doit être représentée selon un contexte de présentation du DCS;
- c) si l'élément de procédure lui-même modifie le DCS, chaque valeur de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation incluses) doit être représentée selon un contexte de présentation du DCS qui résulte de cette modification, ou selon le contexte par défaut, si cette modification vide le DCS;
- d) si une PPM est en attente d'une PPDU qui devrait confirmer une modification proposée du DCS, chaque valeur de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation encadrées) doit être exprimée selon un contexte de présentation du DCS dont la suppression n'a pas été proposée. Si cette modification ne laisse aucun contexte de présentation disponible, le paramètre données de l'utilisateur ne doit pas figurer.

6.2 Etablissement de la connexion

6.2.1 Objet

La procédure d'établissement de connexion est utilisée pour établir une connexion de présentation entre deux entités de présentation. Elle est utilisée par une PPM qui a reçu une primitive de service de demande P-CONNECT (connexion de présentation).

iTeh STANDARD PREVIEW

La procédure utilise les PPDU suivantes: **(standards.iteh.ai)**

- a) PPDU CP (connexion de présentation);
- b) PPDU CPA (acceptation de connexion de présentation);
- c) PPDU CPR (refus de connexion de présentation).

6.2.2 Paramètres associés à la PPDU CP (connexion de présentation)

6.2.2.1 Sélecteur de mode

Ce paramètre doit être le paramètre mode de la primitive de service de demande P-CONNECT (connexion de présentation) et identifie le mode de fonctionnement de la PPM pour cette connexion de présentation. Il apparaît comme paramètre mode de la primitive de service d'indication P-CONNECT, si elle est émise.

6.2.2.2 Version du protocole

Ce paramètre identifie chaque version du protocole de présentation que la PPM initiatrice peut mettre en œuvre. La version du protocole définie dans la présente Recommandation UIT-T | Norme internationale doit être la version 1.

Voir aussi 6.2.6.4.

6.2.2.3 Sélecteur de présentation de l'entité appelante

Ce paramètre doit être la partie sélecteur de présentation du paramètre adresse de présentation de l'entité appelante de la primitive de service de demande P-CONNECT et doit apparaître comme la partie sélecteur de présentation de l'entité appelante du paramètre adresse de présentation de l'entité appelante de la primitive de service d'indication P-CONNECT, si elle est émise.

6.2.2.4 Adresse de session de l'entité appelante

Ce paramètre doit être la partie adresse de session du paramètre adresse de présentation de l'entité appelante de la primitive de service de demande P-CONNECT et doit apparaître comme la partie adresse de session du paramètre adresse de présentation de l'entité appelante de la primitive de service d'indication P-CONNECT, si elle est émise.

6.2.2.5 Sélecteur de présentation de l'entité appelée

Ce paramètre doit être la partie sélecteur de présentation du paramètre adresse de présentation de l'entité appelée de la primitive de service de demande P-CONNECT et doit apparaître comme la partie sélecteur de présentation de l'entité appelée du paramètre adresse de présentation de l'entité appelée de la primitive de service d'indication P-CONNECT, si elle est émise.

6.2.2.6 Adresse de session de l'entité appelée

Ce paramètre doit être la partie adresse de session du paramètre adresse de présentation de l'entité appelée de la primitive de service de demande P-CONNECT et doit apparaître comme la partie adresse de session du paramètre adresse de présentation de l'entité appelée de la primitive de service d'indication P-CONNECT, si elle est émise.

6.2.2.7 Liste de définitions de contextes de présentation

Ce paramètre est une liste comportant un ou plusieurs éléments. Chaque élément représente un élément du paramètre liste de définitions de contextes de présentation de la primitive de service de demande P-CONNECT et doit apparaître comme un élément du paramètre liste de définitions de contextes de présentation de la primitive de service d'indication P-CONNECT, si elle est émise. Chaque élément comprend trois composants: un identificateur de contexte de présentation, un nom de syntaxe abstraite et une liste de syntaxes de transfert.

La liste de syntaxes de transfert contient les noms des syntaxes de transfert (ou les noms des spécifications produisant ces syntaxes de transfert) que la PPM initiatrice est capable d'utiliser avec la syntaxe abstraite nommée au cours de la connexion de présentation (au moins un nom de syntaxe de transfert pour chaque contexte de présentation proposé).

Tous les identificateurs de contexte de présentation contenus dans ce paramètre doivent être différents et être des entiers impairs.

NOTE – Les identificateurs de contexte de présentation sont spécifiés ici comme devant être des entiers impairs, en sorte qu'ils soient choisis à partir d'un ensemble de nombres distincts de celui des identificateurs attribués par la PPM répondante (voir aussi 6.5).

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Voir également 6.2.6.1.

6.2.2.8 Nom du contexte par défaut

Ce paramètre est le paramètre nom du contexte par défaut de la primitive de service de demande P-CONNECT et doit apparaître comme le paramètre nom du contexte par défaut de la primitive de service d'indication P-CONNECT, si elle est émise. Il comprend deux composants: un nom de syntaxe abstraite et un nom de syntaxe de transfert (ou le nom d'une spécification produisant cette syntaxe de transfert). Le composant nom de syntaxe de transfert identifie la syntaxe de transfert requise par la PPM initiatrice pour le contexte par défaut à utiliser au cours de la connexion de présentation. Voir aussi 6.2.6.2.

6.2.2.9 Qualité de service

Ce paramètre est le paramètre qualité de service de la primitive de service de demande P-CONNECT et doit apparaître comme paramètre qualité de service de la primitive de service d'indication P-CONNECT, si elle est émise.

6.2.2.10 Propositions de l'utilisateur du service de présentation

Ce paramètre est le paramètre propositions de l'utilisateur du service de présentation de la primitive de service de demande P-CONNECT et doit désigner les unités fonctionnelles de présentation demandées par l'utilisateur du service de présentation dans la primitive de service de demande P-CONNECT. Il doit apparaître comme paramètre propositions de l'utilisateur du service de présentation de la primitive de service d'indication P-CONNECT, si elle est émise, sauf si ces propositions ne sont pas toutes acceptables par la PPM répondante, auquel cas seules les unités fonctionnelles acceptables par la PPM répondante doivent apparaître. Voir aussi 6.2.6.3.

6.2.2.11 Propositions de l'utilisateur pour la session

Ce paramètre est le paramètre propositions de l'utilisateur pour la session de la primitive de service de demande P-CONNECT et doit indiquer les propositions formulées par l'utilisateur du service de présentation pour le service de session. Il doit apparaître comme paramètre propositions de l'utilisateur pour la session de la primitive de service d'indication P-CONNECT, si elle est émise.

6.2.2.12 Propositions de l'utilisateur de la session révisées

Ce paramètre est le paramètre propositions de l'utilisateur de la session de la primitive de service de demande P-CONNECT, complété par les propositions additionnelles nécessaires pour supporter le protocole de présentation.